**Questionnaire relatif à la résolution A/HRC/RES/41/21 du Conseil des droits de l'homme sur les droits de l'homme et les changements climatiques**

1. Veuillez décrire les impacts des effets néfastes des changements climatiques sur le plein exercice effectif par les personnes handicapées de leurs droits. Quand cela vous est possible, veuillez vous référer à des exemples et des cas précis.
2. Veuillez décrire tout engagement, loi, politique ou autres mesures pertinents que vous avez pris conformément au droit international relatif aux droits de l'homme applicables, en particulier la Convention relative aux droits des personnes handicapées, pour promouvoir une approche d’atténuation et d’adaptation aux changements climatiques qui assure le plein exercice effectif par les personnes handicapées de leur droits. Veuillez également noter et identifier les mécanismes pertinents pour garantir la responsabilité concernant ces engagements, y compris leurs moyens de mise en œuvre.
3. Veuillez présenter un résumé de toutes les données pertinentes qui reflète la façon dont les effets néfastes des changements climatiques ont affecté les personnes handicapées, en prenant compte des formes multiples et croisées de discrimination (c’est à dire la discrimination fondée sur une combinaison de plusieurs motifs, notamment le handicap, le genre, la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, la nationalité et le statut migratoire).
4. Veuillez décrire les dispositifs et outils qui peuvent être utilisés pour mesurer et surveiller les impacts des changements climatiques sur le plein exercice effectif par les personnes handicapées de leurs droits.
5. Veuillez identifier et présenter des exemples de bonnes pratiques et des défis rencontré dans la promotion, la protection et la réalisation des droits des personnes handicapées dans le contexte des effets néfastes des changements climatiques. Veuillez inclure des exemples qui mettent l’accent sur la coopération multilatérale et des approches qui sont mises en œuvre en étroite concertation et avec la participation entière des personnes handicapées, y compris les enfants handicapés, par l’intermédiaire de leurs organisations représentatives.
6. Veuillez préciser toute information supplémentaire qui vous semblerait utile pour soutenir les efforts réalisés pour soutenir une action climatique qui favorise le plein exercice effectif par les personnes handicapées de leurs droits.